

# Offrir une messe ?

**O**ffrir une messe pour des mariés, pour une naissance, pour un proche, pour un défunt... C'est peut-être pour vous une démarche familière... ou totalement inconnue ! Voici quelques explications.

**T**oute messe est une action de grâce pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie les hommes avec son Père. Une messe est donc toujours célébrée « pour tous ». Cependant, l'Église permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice en confiant au prêtre une intention particulière lors d'une célébration eucharistique.

## Comment faire dire une messe pour une intention particulière ?

Ce geste, si habituel dans la tradition de l'Église, a été un peu oublié. Pour faciliter votre démarche, il vous suffit de remplir le formulaire ci-joint et de le donner à la paroisse.

### L'offrande

**Le montant de l'offrande est proposé par l'Assemblée des Évêques. Vous pouvez donner plus ou donner moins. Mais en aucun cas la grâce reçue ne dépendra de la somme ! Le montant proposé par les évêques nous permet de rester raisonnables !**

\*Pour une messe, l'offrande s'élève actuellement à 18 €. Pour une neuvaine (célébration de 9 messes consécutives, 9 jours), il est proposé une offrande de 160 €. Pour un trentain dit grégorien (célébration de 30 messes consécutives, 30 jours) l'offrande proposée est de 560 €.



### La messe n'a pas de prix.

Mais dès les origines, les fidèles ont voulu participer à l'Eucharistie par des offrandes en nature ou en espèces, destinées à assurer les frais du culte, la subsistance des prêtres, la vie de l'Église. C'est l'origine de la pratique des "honoraires de messe", qui s'enracine dans l'Ancien Testament. Le prêtre doit toujours pouvoir "vivre de l'autel". Le code de droit canonique légitime cette pratique et la régit (C.946 et suivants). La vie matérielle de l'Église repose en partie sur cette contribution volontaire des fidèles.



Paroisse  
Saint-Jean XXIII  
d'Arve et Salève

## Maison paroissiale

110, rue des écoles  
74930 - Reignier-Esery  
Tel. 04 50 43 40 50

[st-jean23@diocese-annecy.fr](mailto:st-jean23@diocese-annecy.fr) - [www.diocese-annecy.fr/st-jean-XXIII](http://www.diocese-annecy.fr/st-jean-XXIII)

## Demande de célébration de messe

Votre Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
Tél..... Courriel.....

### Je souhaite faire célébrer une ou plusieurs messes pour :

**N.B.** Pour le lieu et le jour se référer au calendrier des messes déposé au fond des églises ou consulter le site internet.

### Lieu :

- Indif.     Arthaz     Arbusigny     Esery     Esserts  
 La Muraz     Monnetier-Mornex     Nangy     Pers-Jussy     Reignier

**Jour :** Indifférent     A une date précise

Nombre de messe(s) à célébrer : \_\_\_\_\_ x 18€\* = \_\_\_\_\_ €

Chèque à l'ordre de « **Paroisse Saint-Jean XXIII** »     En espèces

Fait à..... le.....

**Merci de remettre votre demande à la paroisse, 15 jours avant la date de la 1<sup>ère</sup> célébration**

Réserve paroisse  
Transmis à .....le.....